

# IN

# FORMATION

08  
03

n°4

PARAÎT 3 FOIS PAR ANNÉE

Editeur responsable:  
République et Canton de Neuchâtel  
Département de l'instruction publique et des affaires culturelles  
Service de la formation professionnelle



E D I T O

## Les formations des domaines santé-social sont en pleine évolution

La révision de la Constitution fédérale a transféré à la Confédération la responsabilité de l'ensemble de la formation professionnelle. En conséquence, les domaines de la santé et du social relèvent désormais de l'OFFT. La nouvelle loi sur la formation professionnelle concrétisera ce transfert de compétences.

La formation professionnelle dans les domaines de la santé et du social doit relever des défis multiples. Le vieillissement de la population, le nombre croissant de personnes souffrant de maladies ou des situations douloureusement chroniques, les familles éclatées, les situations changeantes dans le monde du travail, par exemple, exigent des réponses spécifiques. Les attentes des clients/patients se sont également modifiées avec le temps; plus ciblées et plus précises, elles changent la relation aidant-aidé qui n'est plus une "simple" relation de dépendance où seul importe d'être soutenu et soigné:

elle devient une relation entre un consommateur bien informé et un prestataire de services dont on a le droit d'exiger un produit d'excellente qualité. C'est pourquoi les professions du domaine de la santé et du social exigent des compétences élevées et demandent un engagement personnel important. Précédemment, plusieurs années séparaient la fin de l'école obligatoire du début d'une formation. Depuis l'an passé, des formations peuvent être entreprises sitôt la scolarité obligatoire achevée et conduire à un CFC. Nous sommes conscients que les jeunes peuvent être confrontés à des situations difficiles et qu'ils doivent bénéficier d'un accompagnement adapté. C'est pour cela que la première année de formation met l'accent sur un enseignement théorique et l'intégration dans les lieux de stage se fait progressivement. La formation CFC peut être suivie d'une formation de niveau diplôme comme celle d'éducatrice de la petite enfance ou d'une maturité professionnelle qui donne accès aux hautes écoles spécialisées (HES).

Pour réussir, la collaboration avec les autres cantons est devenue incontournable. Il est indispensable de partager nos réflexions et de développer des visions communes sur l'avenir de la formation. C'est le sens des travaux qui se font sur le plan romand et dans le cadre de BEJUNE.

Ainsi, les professions du domaine de la santé et du social, qui combinent des tâches relevant aussi bien de la technique que de la communication ou de l'assistance, comptent parmi les plus fascinantes. Elles permettent de côtoyer des personnes de catégories sociales et d'âges souvent très différents et excluent toute routine. Nos jeunes sont prêts à s'y engager, ils le prouvent par leur intérêt.

Notre nouveau centre de formation pour les professions de la santé et du social, le Centre Pierre-Coullery ainsi que la HES en soins infirmiers relèvent le défi pour des formations de qualité.

**Maryse de Kaenel**

*Adjointe au chef de service*

QU'EN PENSENT LES ÉTUDIANTS ?



CENTRE NEUCHÂTELOIS DES FORMATIONS DU DOMAINE SANTÉ-SOCIAL



SITES INTERNET & LES BRÈVES



# Que pensent les élèves/étudiants d'avoir les formations du domaine santé-social réunies dans un même centre ?

*« Cette nouvelle forme valorise chaque métier et offre de nouvelles perspectives professionnelles. »*

*« Je pense que c'est bénéfique pour chacun, que c'est une complémentarité. Les échanges peuvent être riches en étant réunis sous le même toit »*

*« Je suis tout à fait pour; il est intéressant de partager nos connaissances, apprendre, ensemble, différents métiers qui peuvent se rejoindre. »*

*« Cela permet de développer l'esprit de pluridisciplinarité... chaque profession apprend à connaître l'autre... et se rend compte qu'elle est complémentaire à chacune. »*

*« C'est bien que les formations de toutes ces professions soient regroupées. Le point commun à tous ces métiers n'est-il pas leur côté social? »*

*« Sortant d'un même lieu de formation, ce sera un plus dans la vie professionnelle, sur le terrain: on se connaîtra déjà! »*



# Centre Pierre-Coullery



Centre Pierre-Coullery, depuis le 1er janvier 2003 c'est le nom du Centre neuchâtelois des formations du domaine santé-social, à La Chaux-de-Fonds, rue de la Prévoyance 82.

L'histoire du médecin Pierre Coullery, personnage charismatique et promoteur du progrès social, est étroitement liée aux trois régions qui composent l'espace BEJUNE, cantons intéressés à harmoniser leur offre de formation.

Né en Ajoie en 1819, Pierre Coullery a été élu député au Grand Conseil bernois à l'âge de trente ans. En 1855, il s'établit à La Chaux-de-Fonds et y fonda le Parti socialiste neuchâtelois.

Né d'une volonté politique et envisagé dans la réforme structurelle, le Centre Pierre-Coullery permet d'utiliser au mieux, par une mise en commun, les ressources des écoles connues jusqu'à la fin de l'an passé sous les noms de CESANE (Centre neuchâtelois de formation aux professions de la santé), ERAF (Ecole romande d'aides familiales et familiaux) et ENPE (Ecole neuchâteloise de puéricultrices-éducatrices).

En réponse aux besoins identifiés et considérables en personnel des établissements et institutions offrant

des prestations sanitaires et sociales, il est essentiel de donner une nouvelle impulsion aux formations concernées et de les rendre plus attractives tant pour les jeunes à la recherche d'une première formation professionnelle que pour les personnes plus âgées qui veulent réorienter leur activité.

**Concrètement, le Centre Pierre-Coullery propose les formations suivantes:**

- Aide familial-e (CFC)
- Gestionnaire en économie familiale (CFC), en collaboration avec le Centre professionnel du littoral neuchâtelois (CPLN)
- Assistant-e en soins et santé communautaire (nouvelle formation, nouveau CFC)
- Educateur-trice de la petite enfance (nouvelle formation, diplôme tertiaire non HES)
- Aide en gériatrie (attestation cantonale)
- Aide soignant-e (certificat Croix-Rouge Suisse)
- Diverses formations continues et complémentaires liées à ces professions.

Le centre Pierre-Coullery assure, bien entendu, toutes les formations en cours commencées sous l'égide des trois ex-écoles.

Le rapprochement voulu entre toutes les filières permettra aux professionnels issus de ces formations du domaine santé-social de mieux se connaître puisque le travail sur le terrain exige une aptitude développée à agir en pluridisciplinarité.

Le corps enseignant des trois écoles a été repris intégralement par la nouvelle structure dirigée par Monsieur Jean-Marie Fauché. Ensemble, ils sont bien déterminés à faire connaître la signature du Centre Pierre-Coullery dans le milieu de la formation professionnelle.

**M. Jean-Marie Fauché**  
Directeur



## Quelques sites internet qui valent le détour...



**www.transition.ch**  
Site chargé de l'intégration des formations de la santé, du social et des arts au niveau de la Confédération. Pour s'informer sur l'évolution des travaux.



**www.cips.ch**  
Le CIPS donne des informations sur les écoles et les formations offertes dans le domaine de la santé en Suisse romande.



**www.ne.ch/orosp**  
Informations sur toutes les filières de formation disponibles dans le canton.

## E N B R E F

### Nouvelle Loi sur la formation professionnelle (nLFPr)

La nouvelle loi sur la formation professionnelle (nLFPr) a été adoptée le 13 décembre 2002 par les Chambres fédérales et entrera en principe en vigueur le 1er janvier 2004.

La première ordonnance relative à la nLFPr est actuellement en consultation et téléchargeable à l'adresse [www.bbt.admin.ch](http://www.bbt.admin.ch).

### Apprentissage et rentabilité

L'OFFT (Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie) a mandaté l'Université de Berne pour une étude sur les coûts et les bénéfices financiers pour une entreprise formatrice. Les résultats montrent que, dans 2/3 des apprentissages, la rentabilité est effective. La rentabilité est d'autant plus élevée si l'apprenti est engagé dans l'entreprise à la fin de sa formation.

Un résumé de l'étude est téléchargeable sur [www.bbt.admin.ch](http://www.bbt.admin.ch).

### Promotion de l'apprentissage dual

Un site internet de promotion de l'apprentissage dual, destiné aux jeunes filles et jeunes gens, est disponible sur [www.formapro.info](http://www.formapro.info). Il a été en particulier développé sur la base d'expériences d'apprentis, filmés, pour certains d'entre eux, par des designers en formation à l'Ecole d'art. Nous reviendrons sur ce nouvel outil dans notre prochain bulletin.

### Décès de Jean-Pierre Egger

Suite à une longue maladie, M. Jean-Pierre Egger, inspecteur des apprentissages, est décédé au mois de mai dernier. Les collaborateurs du SFP garderont un souvenir ému de leur collègue trop tôt disparu.

Pour toutes vos remarques, questions ou demandes d'information: tél. 032 919 69 40 ou [Service.FormationProfessionnelle@ne.ch](mailto:Service.FormationProfessionnelle@ne.ch).

